

COMMUNE DE PEGOMAS

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS D'INONDATIONS

15 OCT. 2021

Préfecture des Alpes-Maritimes
CARANZ

CARTE DES ENJEUX 1/5000

PRESCRIPTION DU PPR : arrêté du 5 décembre 2017 modifié le 11 mai 2018 et prorogé le 23 septembre 2020
MISE À DISPOSITION DU PUBLIC : du 25 janvier 2021 au 26 février 2021

Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Service Déplacements - Risques - Sécurité
Pôle Risques Naturels et Technologiques



Légende

Administratif

--- Limite communale

Enjeux ponctuels

● Etablissement administratif utile à la gestion de crise

🚓 Gendarmerie/commissariat

🏕 Camping

🎓 Etablissement d'enseignement

🏢 Bâtiments administratifs ou communaux

🏥 Etablissement hospitalier ou médicalisé

⚠ Site sensible

🏨 Etablissement hôtelier

🏠 Etablissement recevant du public

✈ Aéroport

💧 Installation d'eau potable

⚙ STEP

📮 Poste de relavage

🏛 Patrimoine culturel

👤 Etablissement pouvant accueillir du public

Occupation du sol

🏠 Centre urbain (CU)

🏡 Autres zones urbanisées (AZU)

🌿 Zones peu ou pas urbanisées (ZPPU)



0 50 100 m
Echelle : 1/5 000

